

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 143 (1998)  
**Heft:** 6-7

**Artikel:** La France et les alternatives européennes à une force nucléaire nationale. 1954-1974. 2e partie  
**Autor:** Heuser, Beatrice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345893>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La France et les alternatives européennes à une force nucléaire nationale. 1954-1974 (2)

Lorsqu'il se rend à Bonn, avec Couve de Murville et Messmer, en juillet 1964, de Gaulle parle à trois reprises d'un engagement automatique des armements nucléaires français pour la défense de ses alliés européens, une idée qui sera plus tard rigoureusement rejetée par la doctrine nucléaire française, dite « gaullienne »...

■ **Beatrice Heuser**<sup>1</sup>

### Ambiguïtés de la politique gaullienne (suite)

Pendant les mêmes conversations, de Gaulle annonce au secrétaire d'Etat allemand Karl Carstens: «Les Américains ne vous donneront jamais la bombe.» Carstens nie que c'est ce que les Allemands veulent: «Nous espérons avoir [par la force multilatérale] de l'influence sur la planification nucléaire et les décisions nucléaires, qui sont nécessaires pour la défense moderne.» De Gaulle réplique: «Pourquoi n'allez-vous pas avec nous? Nous aussi, nous avons la bombe. Avec nous, vous pouvez en avoir une partie plus grande (ou une plus grande participation).»

Entretemps, Couve de Murville dit à Gerhard Schröder, son homologue allemand, que la France entend retirer ses forces de la structure militaire intégrée de l'OTAN. Ce que de Gaulle propose donc à l'Allemagne à cette occasion, c'est de suivre la politique française

vis-à-vis de l'OTAN et des Etats-Unis, pour construire le noyau d'une Europe de l'Ouest unie, qui intégrerait petit à petit les autres pays ouest-européens et deviendrait le pôle européen d'une OTAN réformée et restructurée.

Quelle est la réaction allemande? Deux ans plus tôt, en 1962, le gouvernement allemand n'était déjà plus favorable à une coopération nucléaire avec la France, qui remplacerait une coopération avec les Américains: Bonn soupçonne que Paris n'est pas honnête sur le projet nucléaire commun et ne veut en fait que détruire le projet de la MLF, voire l'OTAN. Les Allemands ne considèrent pas le traité de l'Elysée comme le fondement de nouveaux projets, mais comme l'apogée d'une période de rapprochement. Strauss et ses amis, qui veulent encore la coopération nucléaire franco-allemande, sont en minorité et, en 1964, ils ne sont plus au pouvoir. En juillet 1965, la réaction du chancelier Erhard est donc tiède; lui et son cabinet ne cessent de répéter que leur pays ne fera rien qui pourrait fâcher les Américains. Erhard deman-

de seulement à de Gaulle des propositions écrites plus concrètes, qu'il serait prêt à étudier.

Quoique déçu par ce sommet infructueux, de Gaulle ne semble pas encore abandonner le projet. Le 22 novembre 1964, il lance un dernier appel public lors d'un discours à Strasbourg, demandant à la RFA de se joindre à la France pour créer une «Europe européenne»: «A l'époque des menaces et des escalades atomiques, il n'y a pas pour assurer éventuellement la sauvegarde initiale de l'ancien continent et, par conséquent, justifier l'Alliance atlantique, d'autre voie à l'organisation d'une Europe qui soit elle-même, notamment pour se défendre.» A cette époque, la presse croit savoir que de Gaulle étudie «un plan d'organisation du traité de l'Europe occidentale (OTEO), liée à l'OTAN par un système rappelant celui qui avait été prévu pour la CED (torpillée en son temps par les gaullistes), dans lequel la France prendrait l'engagement de riposter automatiquement avec sa force atomique en cas d'agression contre l'un quelconque des pays membres.»

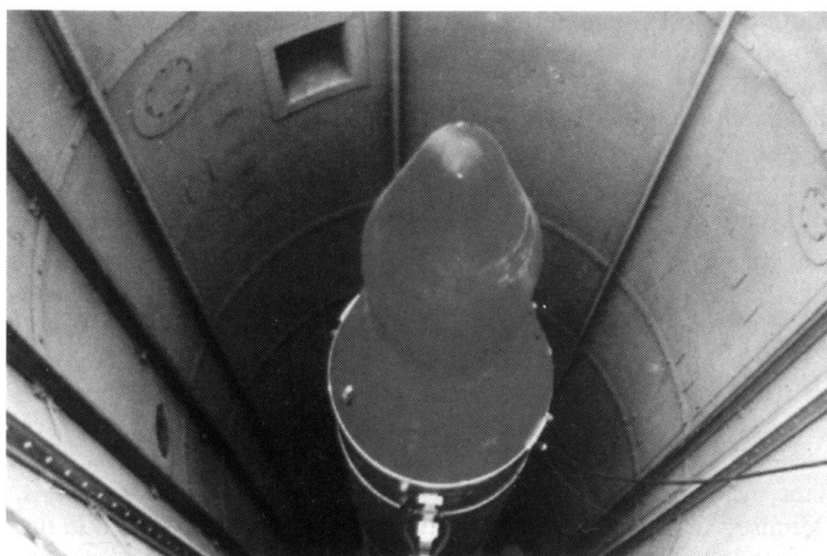
<sup>1</sup> Béatrice Heuser est maître de conférences au Département d'Etudes de Guerre, à l'Université de Londres (King's College). Pour la première partie de son article, voir RMS, mai 1998.

Au début du mois de décembre 1964, Pompidou utilise à l'Assemblée nationale presque les mêmes mots que de Gaulle à Bonn en juillet: «Du seul fait que la France est en Europe, sa force joue pleinement et automatiquement au bénéfice de l'Europe, dont la défense est inséparable de la sienne propre, ce qui n'est pas le cas pour des forces, mêmes alliées, extérieures au continent européen.»

Enfin le 14 décembre, de Gaulle manifestant une inquiétude extrême au sujet de la MLF déclare à Dean Rusk, représentant du président Johnson: «La France ne saurait accepter que l'Allemagne disposât directement ou même indirectement de l'armement nucléaire (...).» Et il ajoute, en dépit de ce que lui avaient dit Karl Carstens et même Erhard lui-même cinq mois plus tôt: «L'Allemagne, par le biais de la MLF, cherche à obtenir un contrôle sur l'emploi des bom-

bes américaines.» Voilà la vraie motivation du général de Gaulle, qui essaie de détacher la RFA des Etats-Unis et du projet de force nucléaire multilatérale, voilà le sens du double jeu qu'il joue avec son partenaire d'outre-Rhin.

L'année suivante, le projet de MLF devient de moins en moins réaliste; il est finalement abandonné après des discussions entre Johnson et Erhard à Washington, avant Noël 1965. En revanche, suivant les explications que Carstens et Erhard ont donné à de Gaulle à Bonn en juillet 1964, les Allemands incitent à la création de comités au sein de l'OTAN où l'on discuterait de la stratégie nucléaire et des critères de choix des cibles. C'est l'origine du Groupe de planification nucléaire (NPG), créé formellement au sein de la structure militaire intégrée de l'OTAN après le départ de la France en 1966.



*Un engin SSBS dans son silo du plateau d'Albion. Un programme de durcissement du site a permis d'augmenter considérablement les chances de survie des missiles face à une attaque nucléaire.*

Avec l'échec de la MLF, de Gaulle perd tout intérêt à courtiser Erhard. On ne trouve plus trace d'une proposition de partage nucléaire avec l'Allemagne fédérale, ni d'une garantie française pour les autres membres de l'UEO, jusqu'aux initiatives allemandes de 1975 et 1987 visant à une consultation entre la France et la RFA à propos de l'utilisation des armements nucléaires français contre des cibles situées sur le sol allemand. Cette initiative est d'ailleurs soutenue par Jacques Chirac, alors premier ministre, qui utilise en 1987 les mêmes termes que de Gaulle à Bonn, en juillet 1964 et Pompidou devant l'Assemblée nationale, en décembre 1964. Jusqu'à nos jours, l'Europe n'a pas connu de véritable projet de force nucléaire européenne comparable à celui de 1957-1958. La proposition d'une concertation nucléaire entre Européens (surtout entre Français et Allemands) formulée par Alain Juppé, en tant que ministre des Affaires étrangères et comme premier ministre en 1995, est moins concrète que les divers projets nucléaires franco-britanniques des années 1960.

## **La quête du partage technologique entre la France et la Grande-Bretagne**

### **1960-1963: La Grande-Bretagne entre les Etats-Unis et la CEE**

Après l'échec de la CED, les chefs d'état-major français proposent la création, au sein de l'OTAN, d'un groupement européen incluant la Grande-Bre-

tagne, en vue de mettre au point des armements nucléaires communs. A cette époque, la Grande-Bretagne ne s'intéresse pas à une coopération nucléaire avec la France: Londres cherche à renouer des liens avec le programme nucléaire américain, qui avait existé pendant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à l'adoption de la loi McMahon en 1946, qui interdisait les échanges nucléaires avec tout autre pays.

L'intérêt britannique pour une coopération avec la France, concernant le développement de bombes, d'ogives nucléaires ou de vecteurs, apparaît seulement après la création de la CEE, Londres se rendant alors compte que la Communauté est une réussite économique. De 1960 à janvier 1963, l'Ecosais Harold Macmillan, premier ministre britannique, cherche à convaincre de Gaulle que le Royaume-Uni est digne d'être admis dans la CEE. Même la presse britannique adopte un ton pro-européen! Macmillan offre en échange une aide technologique pour la construction de missiles ou d'ogives nucléaires. Il veut proposer à de Gaulle une coopération qui nécessite toutefois l'approbation des Etats-Unis, puisque la Grande-Bretagne dépend des laboratoires de Californie pour sa propre technologie nucléaire. Selon lui, la France et le Royaume-Uni pourraient devenir les «curateurs des armements nucléaires pour un monde libre».

Entre 1960 et le commencement 1962, aucune avancée ne se produit dans les tractations entre Londres et Paris. Cela in-



*Le Redoutable lors de sa première sortie en mer. Actuellement, la Force océanique stratégique comprend cinq bâtiments armés chacun de seize missiles M-20 ayant tous une tête de une mégatonne.*

tervient seulement après le célèbre discours public de Robert McNamara à l'université d'Ann Arbor, dans lequel il soutient que les petites forces nucléaires indépendantes sont «dangereuses, chères, risquant de devenir obsolètes et n'ayant pas de crédibilité comme moyen de dissuasion». Selon lui, les Britanniques ont entamé des discussions sérieuses avec les Français. Whitehall redoute que le Pentagone annule la construction du missile air-sol *Skybolt*, promis aux Britanniques, qui seul peut prolonger la durée de vie des bombardiers britanniques, devenus de plus en plus vulnérables à la défense anti-aérienne soviétique. La presse britannique consacre des articles favorables à une force nucléaire européenne.

En juillet 1962, le nouveau ministre britannique de la Défense, Peter Thorneycroft, oriente la politique de son gouvernement vers l'intégration européenne, mais ses buts sont surtout économiques et tour-

nent autour de l'annulation du missile air-sol américain. La Grande-Bretagne n'a déjà pas réussi à construire seule de tels missiles (*Blue Steel* et *Blue Water*); Thorneycroft et son ministre délégué à l'Aviation, Julian Amery, cherchent en outre à réduire les dépenses de recherche et développement en s'associant à un partenaire, la France en l'occurrence. En août 1962, la British Aircraft Corporation et une entreprise française, Nord Aviation, concluent un accord sur un projet de missile.

Début décembre 1962, les craintes britanniques relatives à l'annulation du *Skybolt* se confirment. Macmillan réussit à persuader Kennedy, à Nassau (Bahamas), de faire d'autres propositions à la Grande-Bretagne: c'est l'offre des missiles *Polaris* lancés d'un sous-marin nucléaire. Kennedy pose une condition: que le Royaume-Uni mette ces missiles à la disposition de l'OTAN pour créer une force «multilatérale». Macmillan accepte, en imposant à son tour une condition: la

Grande-Bretagne conserve le droit de reprendre le contrôle national de ses sous-marins en cas d'urgence nationale suprême.

Après la réunion de Nassau, la même proposition américaine est faite à de Gaulle, qui ne croit pas à la possibilité d'une telle renationalisation: il estime que la Grande-Bretagne a vendu «son droit d'aînesse pour un plat de *Polaris*.» Tout espoir d'une coopération technologique entre la France et un Etat tiers semble se terminer avec le rejet par de Gaulle de cette offre américaine, ce qui correspond aussi à son veto, le 14 janvier 1963, à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE.

Un an plus tard, la firme britannique Hawker Siddeley travaille toutefois au projet commun de missile air-sol (AS 37) avec les Engins Matra. Julian Amery est encore derrière ce projet qu'il continue de soutenir dans l'opposition, après que les travaillistes aient gagné les

élections de 1964. Or, les travaillistes, dont l'aile gauche est hostile au nucléaire, refusent de parler de tels projets. De son côté, de Gaulle, qui s'éloigne de la communauté atlantique, souligne de plus en plus l'indépendance nucléaire de la France, y compris dans le domaine des vecteurs. Le grand silence tombe alors sur la coopération nucléaire entre la Grande-Bretagne et la France.

### Diplomatie à contrepoint: les années 1967-1974

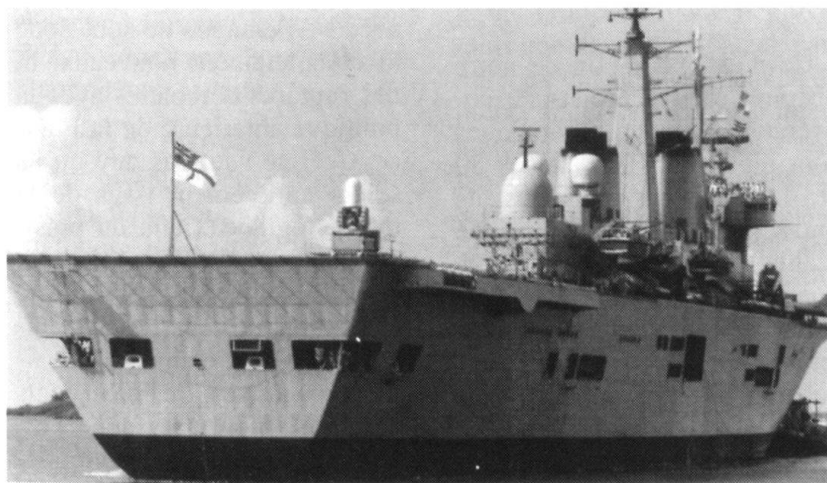
L'intérêt pour une coopération technologique se maintient pourtant des deux côtés de la Manche. En 1967, le conseiller diplomatique du président de la République française demande un soutien européen pour l'industrie de défense française. Les discussions franco-britanniques s'achèvent précipitamment en février 1969, après une indiscretion de la part de Sir Christopher Soames, gendre de

Churchill et ambassadeur de Sa Majesté britannique à Paris.

La démission de Charles de Gaulle, en avril 1969, suscite de nouveaux espoirs du côté britannique, notamment une adhésion à la CEE. Le gouvernement travailliste de Harold Wilson laisse entendre qu'il s'intéresse à une coopération nucléaire avec la France en échange de son admission dans la CEE, qui nécessite l'approbation française. Londres estime que le nouveau président, Georges Pompidou, et son premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, sont favorables à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, à condition que la coopération avec ce pays ne soit pas limitée aux questions économiques. Les travaillistes et les conservateurs se prononcent, au cours de la campagne électorale de 1970, pour un engagement plus grand de leur pays en Europe.

Après l'arrivée au pouvoir du conservateur Edward Heath, l'intérêt britannique pour les questions de défense européenne se réduit considérablement, bien que les gouvernements en Europe de l'Ouest (y compris celui de Heath) s'inquiètent, aussi bien des projets américains et soviétiques de systèmes de défense anti-missiles (ABM), que des négociations bilatérales entre Washington et Moscou sur la réduction des armes nucléaires stratégiques (SALT).

A partir de 1971, c'est le gouvernement français qui ne manifeste plus d'intérêt pour une coopération nucléaire. En revanche, la Grande-Bretagne songe alors sérieusement à la

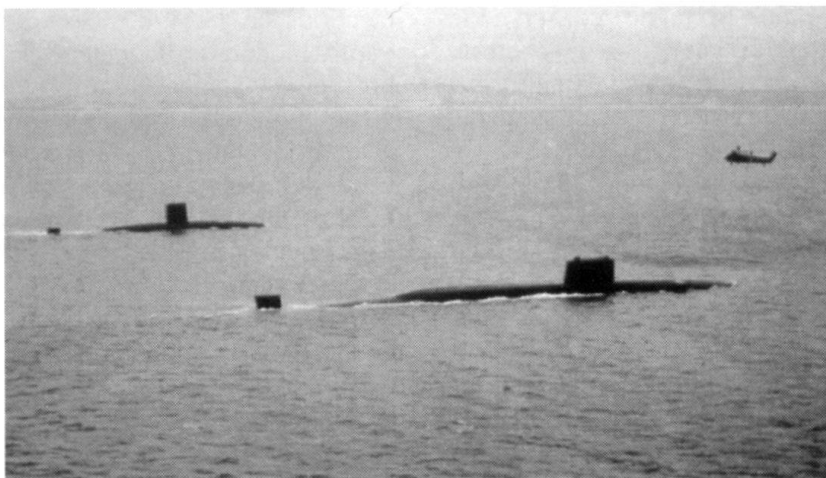


*L'Invincible, le premier porte-aéronefs britannique, s'apprête à quitter le port lors d'une visite aux Etats-Unis. A l'arrière du pont d'envol, le nouveau système de défense rapprochée, le canon à tubes rotatifs de 20 mm Phanlanx.*

modernisation de sa force nucléaire sous-marine et au remplacement des missiles *Polaris*. De nouveau, la question se pose de savoir si la Grande-Bretagne achètera la nouvelle génération de missiles américains (*Poseidon*) ou si elle tentera de moderniser les ogives nucléaires des *Polaris*, soit seule, soit avec l'aide de la France. Le projet français d'un missile sol-sol de courte portée (*Pluton*) intéresse aussi les autres Européens en tant qu'alternative aux *Lance* américains.

Pour plusieurs raisons, la tentative de coopération va encore échouer. L'attitude nationaliste du ministre français de la Défense nationale, Michel Debré, ne facilite guère l'émergence d'une base de travail commune. La Grande-Bretagne, qui dépend toujours des Etats-Unis dans le domaine des renseignements spéciaux et spatiaux, est soumise à la pression des Américains qui ne veulent pas partager des secrets technologiques avec la France. A Whitehall, on estime que la France n'est pas encore suffisamment avancée dans sa propre recherche nucléaire pour qu'on puisse vraiment profiter d'un partage des résultats en ce domaine: à l'époque, les scientifiques français sont encore en train de développer une première génération de sous-marins nucléaires, de missiles et d'ogives lancées par des sous-marins. Et il y a Bonn qui semble vouloir éviter un tête-à-tête nucléaire entre Heath et Pompidou, qui excluait le chancelier Schmidt.

Les Britanniques renoncent donc à une coopération techni-



*Photographiés dans l'estuaire de la Clyde, deux fleurons de la Royal Navy: au premier plan, le sous-marin lanceur d'engins Renown, armé de seize missiles Polaris A3, dotés chacun de trois ogives « Chevaline » de 60 kt; au second plan, le sous-marin nucléaire d'attaque Churchill.*

que avec la France: Londres développera seule l'ogive nucléaire *Chevaline*, qui permet de prolonger l'utilisation des fusées *Polaris*. La Grande-Bretagne, comme l'Allemagne de l'Ouest et les autres alliés européens, accepte les *Lance*.

## Une histoire sans conclusion

Ce n'est pas la fin de notre histoire, car les projets de coopération franco-britanniques sont repris dans les années 80 et, dans certains domaines, ils ont à présent une plus grande réalité. Depuis la fin de la guerre du Golfe, les dirigeants français s'intéressent de plus en plus à une coopération franco-britannique, voire franco-américaine dans le domaine nucléaire. Surtout de nouvelles discussions (d'abord informelles, puis officielles) ont été entamées depuis 1992, entre Londres et Paris, sur la stratégie nucléaire, ce qui semblait im-

possible depuis que la France s'était retirée en 1967 de la planification nucléaire de l'OTAN.

Ainsi les récents contacts bilatéraux entre la France et la Grande-Bretagne sur le nucléaire, mais aussi sur d'autres sujets annexes (missiles, coopération des forces aériennes), et la proposition française de 1995 d'une concertation nucléaire avec l'Allemagne ne sont donc ni complètement nouveaux, ni des ruptures complètes avec la politique antérieure de la France. Ceci ne veut pas dire qu'ils soient entièrement issus de la même logique. Celle du président du Conseil, Félix Gaillard, en 1957, celle du président de la République, Charles de Gaulle, en 1964, n'étaient pas vraiment identiques. Ces précédents montrent pourtant que plusieurs projets de développements ultérieurs n'étaient pas les seules solutions imaginables...

B.H.